



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E27906

VALABLE JUSQU'AU 11/12/2024

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/04/1972

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 26/06/2002
80 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VILLEFRANCHE 342954864

Siret : 342 954 864 00027

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8000833

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 020-150252

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 020-150252

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ENTREPRISE ROGER PLASSE

205 RUE CHANTIERS DU BEAUJOLAIS
ZAC DU MARTELET
69400 LIMAS

Téléphone : 04 74 62 39 16

Portable : 0609977638

Site Internet :

E-mail : roger.plasse@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

PLASSE ROGER GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Fax : 04 74 62 00 30

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	13/02/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	13/02/2024
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	12/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	13/02/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	13/02/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	13/02/2024
o Ventilation mécanique	12/12/2023

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.